



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/AC.35/1998/50
24 août 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU CONSEIL DE SÉCURITÉ CRÉÉ
PAR LA RÉOLUTION 1160 (1998)

Note verbale datée du 24 août 1998, adressée au Président
du Comité par la Mission permanente de la République de
Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République de Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1160 (1998) du Conseil de sécurité des Nations Unies et a l'honneur d'informer le Comité que la République de Croatie est résolue à appliquer rigoureusement les dispositions pertinentes de la résolution susmentionnée.
